

<b>SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER</b> Formation spécifique		
<b>OBJECTIF</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ-REQUIS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et un balisage de chantier adaptés aux travaux réalisés et aux risques générés</li> <li>- Etre capable de mieux préparer les chantiers en maîtrisant les risques et les obligations lors de l'occupation du domaine public pour des travaux</li> </ul>	Personnel d'entreprise intervenant sur la voie publique (voirie et réseaux)	- Comprendre la langue française.
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : 8 personnes maximum.		
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b>		
<p><b>1. Les risques liés aux interventions sur la voie publique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Conséquences humaines pour les travailleurs et les usagers</li> <li>b. Conséquences pénales et économiques</li> </ul> <p><b>2. Les principes généraux de la signalisation temporaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Réglementation</li> <li>b. But, principes, moyens</li> <li>c. Règles d'implantation</li> <li>d. Réglementation de la circulation pour les chantiers</li> </ul> <p><b>3. La signalisation temporaire en milieu urbain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Signalisation des véhicules</li> <li>b. Protection des travailleurs</li> <li>c. Implantation des signaux</li> <li>d. Pose et dépose des panneaux</li> <li>e. Précautions par rapport aux réseaux</li> <li>f. Circulation alternée</li> <li>g. Dangers temporaires</li> <li>h. Chantiers fixes et mobiles</li> </ul> <p><b>4. Signalisation temporaire spécifiques aux travaux de l'entreprise</b></p>		
<b>DURÉE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
4 heures	- En entreprise.	Test de type Q.C.M. à l'issue de la formation
<b>PÉDAGOGIE</b>		
La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, films, documentation...) et support stagiaire.		
Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : tableau blanc, écran		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>	<b>ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR</b>	
À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E	Sans objet	